

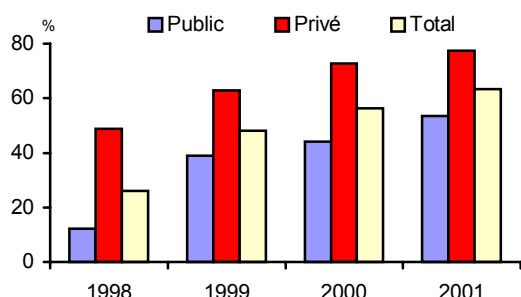
LA FREQUENTATION SCOLAIRE : QUELQUES ECLAIRAGES STATISTIQUES

Selon des estimations issues des sources de données existantes, en 2000/01, le taux net de scolarisation (7-12 ans) à Ouagadougou se situerait entre 75 % et 80 %.

Une mise à l'école de plus en plus précoce

Selon les statistiques scolaires, en 2000/01, près des deux tiers (63,2 %) des nouveaux entrants en CP1 seraient âgés de moins de 7 ans, 77,4 % dans les écoles privées (Figure 1). Ce phénomène prend de l'ampleur ; s'il est toujours plus marqué dans le secteur privé, c'est dans le public qu'il s'accroît le plus.

Figure 1
Pourcentage des nouveaux entrants en CP1 âgés de moins de 7 ans



source : MEBA

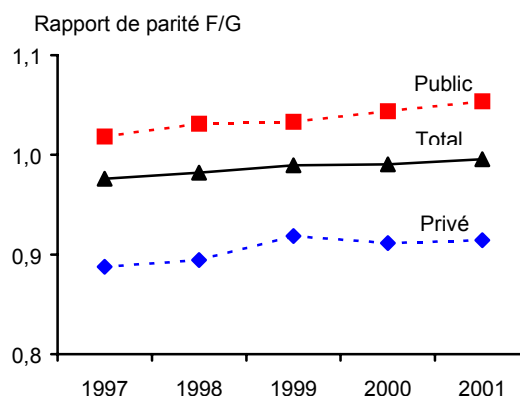
Des stratégies familiales visant à plutôt scolariser les garçons dans le privé et les filles dans le public

En 2001, la parité semble atteinte entre les garçons et les filles au primaire. La prédominance croissante des filles dans le public et leur moindre représentation dans le privé tendent à montrer que les familles auraient de plus en plus tendance à scolariser les garçons dans le privé et les filles dans le public (Figure 2)

Une parité au sein du système qui cache une sous-scolarisation des filles « confiées »

Si la parité est atteinte entre les élèves filles et garçons, les données démographiques montrent que les filles prédominent parmi les enfants d'âge scolaire (7-12 ans), voire de 7 à 19 ans.

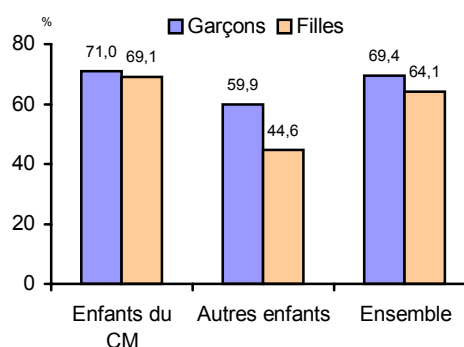
Figure 2
Évolution du rapport de parité entre filles et garçons



source : MEBA

En conséquence, on observe à Ouagadougou une plus faible scolarisation des filles, mais qui touche en fait les filles autres que celles du chef de ménage. Cette situation traduit pour une large part la pratique du « confiage » des jeunes filles (souvent parentes et venant du milieu rural), qui interfère souvent sur leur scolarité, en terme de non-scolarisation ou d'abandon.

Figure 3
Taux net de scolarisation (7-12 ans) selon le statut familial et le sexe des enfants



source : recensement de 1996

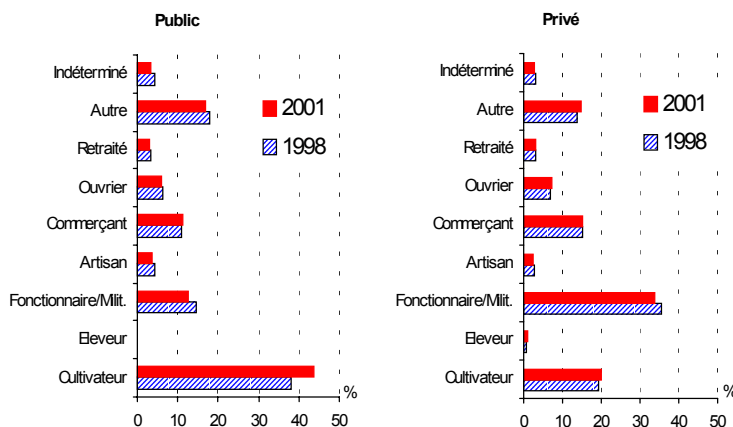
Des inégalités sociales qui s'accroissent, et hiérarchisent les secteurs public et privé

L'analyse de la fréquentation scolaire selon le niveau d'instruction et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage confirme bien l'importance de ces deux variables pour la scolarisation : la fréquentation scolaire augmente avec le niveau d'instruction du CM, et elle est plus

élevée dans les catégories socio-professionnelles qui apparaissent les plus favorisées économiquement (sauf pour ces jeunes filles confiées...).

Les statistiques scolaires montrent par ailleurs une nette différenciation socio-économique entre les secteurs public et privé : des enfants de cultivateurs majoritaires dans le public, tandis que les enfants de salariés prédominent dans le privé. On observe aussi que les enfants de cultivateurs semblent à la fois abandonner davantage l'école et redoubler plus souvent (surtout en CM2). Ces résultats traduisent bien l'importance du facteur économique (de nombreuses familles de la capitale rencontrent un réel problème de pauvreté).

Figure 4
Répartition des élèves selon leur origine sociale



source : MEBA

Des inégalités spatiales au détriment des zones périphériques

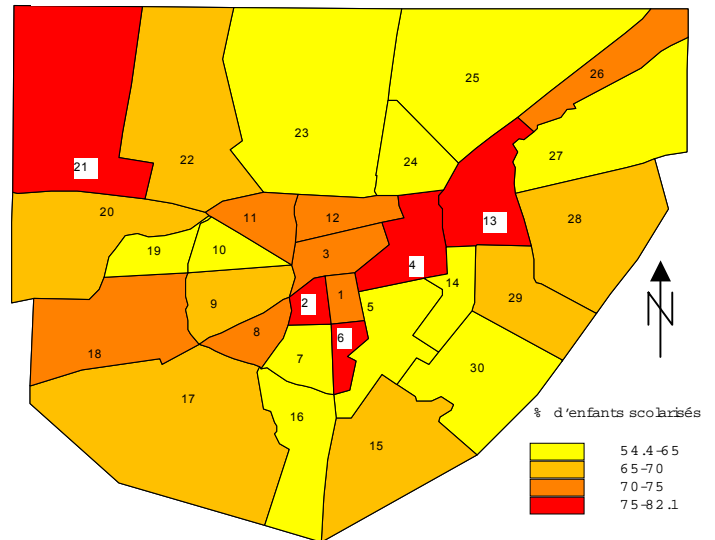
Les données du recensement de 1996 montrent que les zones périphériques de la ville de Ouagadougou se caractérisent par une population composée pour une large part de migrants, avec des chefs de ménage qui sont majoritairement analphabètes, encore très impliqués dans les activités agricoles, et avec une offre scolaire le plus souvent inférieure aux besoins, au regard du potentiel d'enfants en âge scolaire.

C'est donc logiquement que l'on y observe un niveau de scolarisation plus faible que dans les quartiers centraux ; et qu'en revanche, le pourcentage d'enfants n'ayant (encore) jamais été scolarisés y est plus élevé dans ces secteurs périphériques. La distinction entre les zones loties

et non loties mettrait assurément en lumière des disparités internes, au détriment du non loti.

recensement de 1996

Figure 3
Taux net de scolarisation 7-12 ans par secteur



Les « exclus » du système scolaire

Si l'on considère la catégorie des enfants âgés des 10-14 ans non encore scolarisés, qui regroupe des enfants en principe trop « vieux » pour aller à l'école et trop « jeunes » pour le marché du travail, on observe à partir du recensement de 1996 qu'elle concernerait un enfant sur cinq du groupe d'âges ; soit un effectif d'environ 18 000 enfants. Dans le même temps, près d'un enfant sur quatre avait quitté l'école (soit environ 21 000 enfants), ayant alors fort peu de chance d'y retourner et risquant en revanche (surtout en cas d'abandon précoce) de revenir à l'analphabétisme...

Si ces chiffres ne doivent pas être pris « à la lettre » (ce sont des approximations), ils interpellent tous les acteurs de l'éducation, mais aussi la société sur la situation actuelle et le devenir de ces enfants, dans un milieu, la ville, où la famille n'est quasiment plus le lieu de la production, où les parents sont souvent absents (partis au travail) une bonne partie de la journée.

Marc PILON (IRD-UERD)
pilon@ird.bf